



**Coupe du Finistère voile légère
Cercle Nautique de Loctudy
Grade 5B
Le dimanche 18 juin 2023 à Loctudy**

PRÉAMBULE

- Prévention des violences et incivilités :

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous. À ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es. Un.e concurrent.e ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1 RÈGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 -les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 -les prescriptions nationales
- 1.3 -les règlements fédéraux
- 1.4 -Le règlement départemental du Finistère

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après 9h le 18 juin 2023 au club house du Cercle Nautique de Loctudy.
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante
<https://www.cnloctudy.com/regate/coupe-finistere-voile-legere/>

3 COMMUNICATION

[DP] A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux des classes :

- Intersérie Dériveur TEMPS COMPENSE (IND)
- ILCA 4 (ex Laser 4.7) (LAS4)
- ILCA 6 (ex Laser radial) (LAR)
- ILCA 7 (EX Laser standard) (LAS)
- Optimist (OPTI)
- Optimist école (coque en polyéthylène) (OPTE)
- Intersérie catamaran TEMPS COMPENSE (INC)
- tous les bateaux des classes handivalides 4.95, AD3D, AD33, MIJI
- RaceBoard <= 3.80 (RCB)
- RaceBoard > 3.80 (RCO)
- BIC 293D (B293)

b



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

4.2 Documents exigibles à l'inscription:

4.2.1 Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

4.2.2 Pour chaque membre de l'équipage n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger

ou de nationalité française :

4.2.2.1 un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing

4.2.2.2 un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros

4.2.2.3 un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).

4.2.3 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.3 Les bateaux admissibles doivent, pour chaque personne à bord, s'inscrire en ligne sur <https://www.cnloctudy.com/regate/coupe-finistere-voile-legere/> jusqu'au 16 juin 17h au plus tard.

4.4 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

4.5 Les inscriptions tardives seront acceptées selon les conditions suivantes: inscriptions sur place au club house du Cercle Nautique de Loctudy, le dimanche 18 juin de 9h00 à 10h00, prévoir autorisation parentale pour les mineurs. Pour les inscriptions avec location de bateaux, inscription obligatoire avant le 16 juin 17h, **aucune location ne pourra se faire sur place.**

5 DROITS À PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 16 juin 17h	Droits d'inscription majorés à compter du 16 juin après 17
Solitaire	10 €	15€
Double	20 € (10€ par personne)	30€ (15€ par personne)
Catamaran ou dériveur avec location bateau	25 €	

5.2 Sécurité / émargement

La confirmation des inscriptions vaut émargement départ. L'émargement retour se fera au retour à terre à proximité du club house.

8 PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription

La confirmation d'inscription pour les coureurs inscrits en ligne se fera sous forme d'émargement aux abords du club house, il **appartiendra à chaque coureur ou équipage de bien vérifier son numéro de voile** et de signaler le changement de ce dernier si nécessaire.

Pour les retardataires les inscriptions pourront se faire le:

Date	De	À
Dimanche 18 juin 2023	9h00	10h00

8.2 Briefing coureurs / entraîneurs: au podium

Date	A
Dimanche 18 juin 2023	10h15

8.3 Jour de course:

Date	Toute classe, Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
Dimanche 18 juin 2023	11h00

8.4 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h.

11 LIEU

11.1 L'Annexe à l'AC<A.>fournit le plan du lieu de l'épreuve.

11.2 L'Annexe à l'ACindique l'emplacement des zones de course.

12 LES PARCOURS

12.1 Les parcours seront de type : construits

14 CLASSEMENT

14.1 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

14.2 a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand de 3 à 5 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Les bateaux des accompagnateurs seront identifiés par un moyen défini en annexe des IC.

16 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

[DP] [NP] Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 ÉTABLISSEMENT DES RISQUES

19.1 La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20 PRIX

Les prix seront distribués selon le règlement du Comité départemental de voile.

21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour les entraîneurs les réservations de bateau de sécurité sont à effectuer par mail à :
info@cnloctudy.com

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : **Cercle Nautique de Loctudy**,
Tél : 02 98 87 42 84 – info@cnloctudy.com – www.cnloctudy.com

Annexe A

Lieu de l'épreuve



Annexe B zone de course

